

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°166 du Jeudi 1er Septembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.656.37.31 / 06.886.54.70 / 05 564.40.99 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com Siège: Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

<u>C.n.e.f (Comité national économique et financier)</u>

L'économie congolaise se relève, mais la guerre russo-ukrainienne inquiète

(P.3)

Sécurité publique

Des agents de police impliqués dans le banditisme armé, présentés au public

Dans l'opinion, l'idée répandue est que ces groupes de bandits «Bébés noirs» et autres voleurs à main armée sont entretenus par quelques officiers de police.

Journée internationale des victimes de disparition forcée

Le C.a.d en croisade pour que l'Etat ratifie la convention contre les disparitions forcées



Le C.a.d a dénoncé l'attitude des autorités nationales qui manquent continuellement à leur devoir.

(P.10

Ghislain Tiba Ndouna, président du Collectif des expropriés non-indemnisés de Kintélé

«Nous continuons à faire pression sur le gouvernement»



Eliminatoire championnat d'Afrique des Nations de football
Les Diables-Rouges sont-ils capables de remontada à Brazzaville?





Angola

Le M.p.l.a sur le qui-vive, après les élections et les obsèques de Dos Santos

Dimanche 28 août 2022, l'Angola a porté en terre son ancien Président, José Eduardo dos Santos, décédé le 8 juillet 2022, dans une clinique de Barcelone, en Espagne, à l'âge de 79 ans révolus. Sa dépouille a été rapatriée en avion samedi 27 août, sur fond de querelle opposant sa veuve et le gouvernement à certains de ses enfants, dont sa fille Tchizé Dos Santos, qui s'y opposaient, souhaitant plutôt des funérailles dans l'intimité familiale. Mais, juste une semaine avant, ces enfants ont perdu devant un tribunal espagnol qui a ordonné le rapatriement, en Angola, de la dépouille de l'ancien Président.

insi, le gouvernement du M.p.l.a (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola), au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1975, et dont le candidat à l'élection présidentielle, le Président João Lurenco, vient de gagner sa réélection sur le fil du rasoir, a pu organiser, dimanche 28 août, des funérailles officielles grandioses, pour rendre hommage à son ancien président.

Après deux jours de commémorations, la cérémonie officielle d'hommage a eu lieu dimanche, à la Place de la République, à Luanda, devant des Chefs d'Etat étranger, dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso, le Sud-africain Cyril Ramaphosa, le



La dépouille de l'ancien Président pendant la cérémonie d'hommage.

Congolais (RD Congo) Félix Tshisekedi. le Mozambicain Felipe Nyusi, la Première ministre gabonaise, Mme Rose Christiane Ossouka, etc. La date du 28 août pour les obsèques de l'ancien Président n'a pas été choisie au hasard par le gouvernement angolais. C'est la date anniversaire de sa naissance. José Eduardo Dos Santos aurait eu ses 80



Le Président Joao Lurenço et ses homologues chefs d'Etat, pendant la cérémonie d'hommage.

ans ce jour-là.

Après avoir réussi le pari d'assurer à son ancien leader des obsèques dignes de son rang, devant l'opposition des enfants qui considèrent cet hommage comme un théâtre, en raison de la politique de lutte contre la corruption qui vise la famille et les proches du Président disparu, le M.p.l.a est sur le qui-vive après la contestation des résultats provisoires des élections législatives et présidentielle à l'issue du scrutin

du 23 août dernier.

Selon les résultats préliminaires publiés jeudi 25 août, par la Commission nationale électorale, après comptage de plus de 97% des suffrages exprimés, le M.p.l.a est en tête avec 51.07%, contre 44, 05% à l'Unita qui rejette ces résultats. Le score du parti au pouvoir est du reste en recul par rapport à ceux d'août 2017 où il avait obtenu 61.08%

Le candidat de l'Unita, Adalberto Costa Júnior, relève des «différences flagrantes» entre les chiffres mentionnés dans les procès-verbaux des bureaux de vote et ceux publiés par la C.n.e. Il cite trois provinces différentes (Luanda, Moxico et Cuanza-Sul), où les résultats officiels minimisent les votes de l'Unita. La crise électorale risque de voir le jour en Angola, si l'Unita persiste dans ses revendica-

Un système électoral particulier

Le système électoral angolais est particulier. Déterminé par la loi électorale du 1er novembre 1991 retouchée le 21 décembre 2012, ce système combine les élections législatives avec l'élection présidentielle, pour un mandat de cina ans. Ainsi, l'Assemblée nationale, qui compte 223 sièges est constituée par des députés élus de deux manières.

90 d'entre eux sont élus dans 18 circonscriptions (à raison d'une liste de 5 candidats par circonscription) dans un scrutin direct proportionnel, selon le système d'Hondt, 130 sont élus sur des listes nationales bloquées présentées par des partis ou coalitions de partis. Est élu Président de la République, le candidat en tête de la liste du parti ayant gagné le scrutin. 3 sièges sont pourvus par les Angolais de la diaspora, mais jusque-là, ce scrutin de la diaspora n'est jamais organisé.

Semaine africaine du climat 2022 à Libreville (Gabon)

Les pays africains appelés à travailler pour des solutions innovantes

Il se tient du 29 au 2 septembre 2022, à Libreville, au Gabon, les assises africaines sur le climat appelées «Semaine africaine du climat». Un événement qui vise à repenser la finance climatique en Afrique, en vue de l'atteinte des O.d.d (Objectifs de développement durable) des Nations unies d'ici à 2030. Placée sous le patronage, du Président gabonais, Ali Ben Bongo Ondimba, cette rencontre à laquelle prennent part les ministres africains en charge de l'environnement, des représentants de la société civile, du secteur privé ainsi que des institutions financières, permet de discuter des avancées en cours et d'autres mécanismes à entreprendre, afin de réduire les impacts climatiques.

urant cinq jours, les participants venus de tous les coins du monde assistent à plusieurs ateliers dont I'un sur I'harmonisation de la mise en œuvre des O.d.d (Objectifs de développement durable) des Nations unies, en vue de la résilience du continent africain face aux aléas climatiques. Ces assises, abordent, également, le financement de l'adaptation climatique sur le continent, au moment où les feux de forêt et les inondations se multiplient d'une région à une autre.

Dans son mot d'ouverture, le président Ali Bongo Ondimba, a déclaré que «dans moins de trois mois, la conférence des Nations unies sur les changements climatiques se tiendra à Charm el-Cheikh, en Égypte. La Cop 27 est décrite comme



Photo de famille des officiels a l'issue de la cérémonie d'ouverture.

la Cop de l'Afrique et façonnera considérablement notre avenir. La semaine africaine du climat, qui est l'un des derniers grands événements climatiques avant la Cop 27, peut nous rassembler et nous permettre d'avancer sur la route de la Cop 27 avec un objectif commun et la volonté de construire un avenir meilleur». Il a appelé les parties

tage dans la lutter contre les changements climatiques. «La semaine africaine du climat attire l'attention du monde entier sur l'impact des changements climatiques sur le continent. Alors que nous nous préparons à la Cop 27, cette semaine est l'occasion d'articuler les

priorités de l'Afrique en ma-

prenantes à s'investir davan-

tière de réduction des émissions, de mise en place d'une adaptation transformatrice, d'accès à des financements appropriés et de traitement des pertes et dommages. La responsabilité disproportionnée qui pèse sur l'Afrique, qui contribue à moins de 4% des émissions mondiales, mais doit faire face à de graves conséquences sur la vie et les moyens de subsistance de ses habitants, ne peut être décrite autrement que comme une injustice climatique», a déclaré, pour sa part, Sameh Shoukry, ministre égyptien des affaires étrangères et président désigné de la Cop27.

Signalons qu'après la publication de sa deuxième contribution déterminée au niveau national, dans laquelle il s'engage à rester neutre en carbone jusqu'en 2050 et au-delà, le Gabon est devenu, depuis l'année dernière, le premier pays africain à recevoir un paiement pour avoir réduit ses émissions, en protégeant ses forêts. Il occupe le deuxième rang des pays les plus boisés de la planète, avec une couverture de forêt d'environ 90% de son terri-

Roland KOULOUNGOU

Fondation Thabo Mbeki

Réception des archives d'Amilcar Cabral

Créée en 2010 par l'ancien Président sud-africain dont elle porte le nom, la Fondation Thabo Mbeki a mis en place un projet de construction d'une grande bibliothèque en l'honneur des acteurs africains et aussi du monde qui ont contribué à la libération de l'Afrique du joug colonial. C'est dans ce cadre que le Président de la fondation, Thabo Mbeki a reçu les archives concernant le Président Amilcar Cabral, qui lutta pour l'indépendance du la Guinée Bissau et du Cap-Vert.



Le Président Thabo Mbeki et la proefesseure Geri Augusto.

Les archives d'Amilcar Cabral, constituées de photos et de documents, ont été remises au Président Thabo Mbeki, lors d'une cérémonie, lundi 29 août 2022, à Johannesburg, en Afrique du Sud, par la professeure Geri Augusto. Co-fondateur, en 1956, du P.a.i.g.c (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des Îles du Cap-Vert), qui fut d'abord un mouvement clandestin de lutte contre le colonisateur, Amilcar Cabral est une grande figure de la lutte pour la libération de l'Afrique du joug colonial. La remise d'une partie de ses archives prouve que le projet de construction d'un «Centre présidentiel Thabo Mbeki», doté une grande bibliothèque qui réunira les publications, livres, discours, écrits, documents, photos et supports audiovisuels des dignes filles et fils d'Afrique, dont les contributions furent décisives au cours des luttes de libération contre le colonialisme et l'apartheid, est en bonne voie. Le Président congolais. Denis Sassou-Nguesso est aussi concerné par ce projet pour le rôle qu'il a joué en faveur des indépendances des pays d'Afrique australe. Ses archives sont aussi attendues à cette bibliothèque et on espère que le gouvernement fera de son mieux pour ne pas manguer cette opportunité historique.

Sécurité publique

Des agents de police impliqués dans le banditisme armé, présentés au public

Lors d'une cérémonie organisée mercredi 31 août 2022, à l'Esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, par la police et la gendarmerie, un échantillon de présumés bandits «bébés noirs» a été présenté au public, sur un total de 600 éléments arrêtés depuis l'opération de sécurité publique lancée un semaine avant la célébration de la fête de l'indépendance et qui se poursuit jusqu'à présent. Parmi ces malfrats, il y a des policiers et des anciens gendarmes. Certains ont été interpellés dans le cadre d'une enquête réalisée par la police, la semaine dernière, à la suite d'un vol à main armée, le 14 août dernier, au domicile d'une dame d'affaires répondant au nom de mère Alice, à Brazzaville. Cette dame avait été agressée et blessée à l'arme blanche, pour lui voler de l'argent et ce braquage a suscité une grande indignation au sein de l'opinion, d'autant plus qu'un commissaire de police, l'adjudant-chef Alain Kanga, célèbre sous son sobriquet d'Alino, chef du poste de police appelé Contre-rail à Poto-Poto, y est impliqué et est présentement incarcéré.

e banditisme par des groupes de jeunes et ■d'adolescents appelés «bébés noirs» qui agressent les paisibles citoyens à l'aide d'armes blanches dans les quartiers, les braquages et les vols à main armée suivis d'agression et même d'assassinats, voilà les actes qui mettent à mal la sécurité publique principalement à Brazzaville et à Pointe-Noire, depuis ces dernières années. Des phénomènes de criminalité que les forces de sécurité publique, notamment la gendarmerie et la police, n'arrivent pas à éradiquer.

Dans l'opinion, l'idée répandue est que ces groupes de bandits «Bébés noirs» et autres voleurs à main armée sont entretenus par quelques officiers de police. Une idée balayée du revers de la main par les responsables qui promettent toujours d'éradiquer ces groupes de bébés noirs et autres braqueurs qui sèment la désolation dans les quartiers.

Le vol à main armée perpétré mi-août chez une dame



La police a besoin d'assainir ses rangs, pour mieux lutter contre la criminalité.

d'affaires, tenancière d'un restaurant huppé au centreville de Brazzaville, a constitué le pot aux roses pour ceux qui étaient convaincus de la connexion entre ce phénomène de banditisme armé et des agents de police. L'indignation générale suscitée par cette affaire à la suite de l'agression à l'arme blanche dont cette femme d'affaires a été victime et les réactions diffusées dans les réseaux sociaux ont conduit le commandement des forces de police à diligenter une enquête sur cette affaire.

Cité abondamment dans les réseaux sociaux, dans cette affaire, le capitaine Romuald Manounou, commandant du G.r.b (Groupe de répression du banditisme), célèbre sous son surnom de Morgane, est suspendu de ses fonctions, par note de service du commandant de forces de police, en date du 25 août 2022. Pourtant, l'enquête sur cette affaire l'a mis hors de cause. Mais, rien à faire, les rumeurs

persistent sur lui, car dans l'opinion, on est convaincu de sa connexion avec la criminalité. Sa suspension a renforcé les suspicions, tandis que sa proximité avec le commandant des forces de police est vue comme un moyen lui permettant d'être protégé. Les éléments de l'enquête s'étant retrouvés dans les réseaux sociaux, beaucoup en sont convaincus. Dans l'opinion, on ne veut pas être dupe de ce qu'on a toujours présenté des bandits arrêtés, sans que le phénomène de bébés noirs et des braquages ne s'arrêtent, en raison de cette connexion entre des agents de police et des milieux cri-

Par ailleurs, dans un communiqué diffusé la semaine dernière sur Télé-Congo, le Ministère de la sécurité et de l'ordre public a reconnu que parmi les bandits interpellés, «figurent quelques agents de la force publique présumés auteurs et/ou complices des faits décriés. L'enquête étant encore en cours, ces derniers comme tous les autres subiront les sanctions prévues par la loi au cas où leur culpabilité serait établie». Quoiqu'il en soit, la police a sans doute besoin d'un coup de balai en son sein, pour la débarrasser des officiers et sous-officiers ripoux, afin de mieux s'attaquer aux phénomènes de criminalité armée qui endeuillent les familles ou les plongent dans la désolation.

Urbain NZABANI

C.n.e.f (Comité national économique et financier)

L'économie congolaise se relève, mais la guerre russo-ukrainienne inquiète

Sous la direction de Rigobert Roger Andély, mies finances, du hudget et du nortefeuille nu blic, son président, le C.n.e.f (Comité national économique et financier) a procédé, mercredi 17 août 2022, lors d'une session en présentiel, au siège de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, à l'analyse de la situation économique et financière du Congo, pour le premier trimestre de 2022.

¬ elon Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, qui est la vice-présidente du comité, «les perspectives de l'économie congolaise sont bonnes». La croissance prévue pour 2022 serait supérieure, autour de 1,7%». Mais, «la guerre russo-ukrainienne est en train véritablement d'impacter l'ensemble des économies. aussi bien sur le plan mon-

dial, régional que sur le plan

national». Il est donc clair que malgré la reprise du secteur pétrolier avec la remontée des prix du pétrole, permettant ainsi la relance de l'économie nationale, après la crise économique et la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, le grand défi reste l'impact de la guerre que la Fédération de Russie mène en Ukraine. «Quand on parle d'impact, il faut mettre en relief l'inflation. c'est-à-dire gu'aujourd'hui,



Rigobert Roger Andély, ministre des finances, du budget et du portefeuille public.

aussi bien sur le plan mondial. régional que national. la lutte contre la flambée des prix est vraiment la préoccupation majeure que l'on retrouve», a-t-elle précisé. Face à cette situation, le gou-

vernement du Premier mi-

nistre Anatole Collinet Makosso a mis en place un plan de résilience doté, cette année d'un budget de 23 milliards 479 millions de francs Cfa issus des recettes pétrolières, pour financer les producteurs agricoles locaux, protéger

backas, «notre économie se porte mieux; elle est, en fait, portée par le secteur

les couches sociales fragiles

des denrées alimentaires de

base, faciliter le transport des

produits de base, subvention-

ner le prix du pain, stabiliser

les prix des produits alimen-

taires et agricoles essentiels

et promouvoir la production

agricole de substitution aux

Selon la ministre Ebouka-Ba-

importations.

l'inflation des prix

non-pétrolier essentiellement. lorsqu'on regarde les chiffres du premier trimestre. Il est intéressant de dire aussi que le secteur pétrolier va contribuer, de façon plus significative, parce qu'il y aura tous ces investissements que les grandes entreprises pétrolières installées chez nous,

sont en train de réaliser, contenus dans les conclu sions et les discussions qu'il y a lieu avec le ministre en charge des finances, pour voir le contexte de l'impact de la fiscalité dans ce secteur». Elle a conclu que le premier trimestre s'est bien comporté. Mais, tous les paramètres sont aujourd'hui bousculés par l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

L'HORIZON AFRICAIN

Editorial

Développer, améliorer

les conditions de vie

des populations!

ne relève pas seulement de la responsabilité de l'Etat

seul, mais aussi des forces vives de la Nation dont

l'implication est encadrée, encouragée et soutenue par

l'Etat. Depuis les années 90 est né, par exemple, le

principe du partenariat public privé qui permet à l'Etat

de créer un cadre d'implication des prestataires privés

dans le financement et l'exploitation d'une structure

publique, afin de produire un service public. Pour en

faire la promotion et maximiser ses potentialités, il a

Mais, pourquoi, par exemple, les questions d'adduc-

tion d'eau et d'électricité, devenues récurrentes dans

nos villes, depuis les années 80, ne trouveraient pas

de réponses adéquates dans le cadre des partenariats

publics privés? Pourquoi dans des vieux quartiers, les

premiers quartiers même de la ville de Brazzaville,

comme Poto-Poto et Bacongo, ces questions conti-

nuent-elles de se poser avec acuité, 62 ans après l'in-

dépendance? Délestages d'électricité, pénurie d'eau

courante sont le lot quotidien des habitants de ces

quartiers, comme de tous les citadins de nos villes.

Est-ce normal de continuer à faire des promesses po-

litiques là-dessus? N'est-ce pas qu'aujourd'hui on se

préoccuperait de l'électrification des nouveaux quar-

Il est clair que l'inefficacité des entreprises publiques

en charge de l'adduction d'eau et de la distribution

de l'électricité sont de beaucoup dans la dégradation

des services publics escomptés dans ces domaines.

Le démembrement de ces entreprises, qui sont des

géants aux pieds d'argile, permettrait d'introduire des

prestataires privés, dans le cadre des partenariats

publics privés, pour améliorer la qualité des services

dans le secteur de l'eau et de l'électricité. Par exemple,

chaque commune aurait sa société de distribution

d'eau et d'électricité. La société nationale d'électrici-

té fournirait alors ces sociétés chargées de la distri-

bution dans les communes. De telles sortes que les

problèmes de réseaux domestiques de distribution ne concerneraient plus la société nationale. Comment

comprendre que dans des vieux quartiers comme Poto-Poto et Bacongo, les citadins soient réduits à aller puiser l'eau auprès des forages? Est-ce cela le déve-

loppement, 62 ans après l'indépendance?

tiers et de l'arrière-pays?

été élevé, au Congo, au niveau gouvernemental.

u'est-ce que le développement sinon améliorer les conditions de vie des populations? Ce combat

> Signalons que cette session s'est déroulée avec la participation d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la B.e.a.c, ainsi que de Serge Daniel Dino Gassackys, directeur national de la B.e.a.c, secrétaire général et rapporteur du

> > Martin **BALOUATA-MALEKA**

PAGE 3 - L'HORIZON AFRICAIN N° 166 DU JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

Ghislain Tiba Ndouna, président du Collectif des expropriés non-indemnisés de Kintélé

«Nous continuons à faire pression sur le gouvernement»

Expropriés depuis 2011, les propriétaires des parcelles de terrain ayant servi comme site où ont été construits le Stade La Concorde et le Centre des conférences internationales de Kintélé, dans la commune éponyme, située dans le Département du Pool, attendent toujours leur indemnisation. Une partie de ces propriétaires avaient été indemnisés par le gouvernement, mais le plus grand nombre attend jusqu'aujourd'hui. Malgré les promesses faites, rien ne leur est consenti. Dans une interview accordée à notre rédaction, Ghislain Tiba Ndouna, président du Collectif des expropriés non-indemnisés de Kintélé, explique cette affaire d'expropriation qui date de plus de dix ans déjà. Interview!

* Pourquoi un collectif des expropriés de Kintélé? Les dossiers n'avancent-ils pas ou l'Etat ne veut-il rien sa-

** Merci Monsieur le journaliste, pour l'intérêt que vous accordez à notre cause. Le Collectif des expropriés non-indemnisés de Kintélé est né suite à la violation, par le gouvernement, de la loi du 26 mars 2004, sur les expropriations. Quand nous avons constaté que trois ans après les expropriations, la procédure d'indemnisation n'était pas achevée, nous avons finalement compris que la loi était violée. En effet, un article de cette loi stipule que, «quand la zone est dé-clarée à utilité publique, trois ans après, si les personnes ne sont pas indemnisées, la procédure d'indemnisation est nulle et non-avenue». Dans ce cas précis, on ne peut plus parler d'expropria-

* Mais, le gouvernement a construit des infrastructures: un stade et un centre des conférences internationales, et des structures annexes dont un hôtel. Peuton encore penser que le gouvernement va restituer les parcelles de terrain ex-

propriées?

** La loi reste la loi. On ne contourne pas la loi. On ne négocie pas non plus avec la loi. On ne manipule pas la loi. Elle est claire: pour qu'il y ait expropriation pour utilité publique, il faut nécessairement une indemnisation juste et équitable. Quand il n'y a pas d'indemnisation, il n'y a plus d'expropriation. La loi insiste, trois ans après. Dépassé ce délai, on annule la procédure



Ghislain Tiba Ndouna

d'expropriation.

Avez-vous contacté un huissier de justice, pour faire observer la loi?

On n'a pas appliqué cette démarche de consulter un huissier de justice. Nous avons plutôt négocié avec le gouvernement, à cause des raisons qu'il avait avancées. Nous nous sommes rapprochés du gouvernement, pour nous rassurer qu'il y aura indemnisation et plusieurs contacts étaient pris, à l'époque, de 2018 à 2020, avec le Premier ministre Clément Mouamba. Malheureusement, nous avons constaté qu'il n'y a pas de suite. A l'époque du gouvernement Mouamba, la raison c'était: «Nous n'avons pas encore reçu l'aide du F.m.i».

Quand Anatole Collinet Makosso est nommé Premier ministre, six mois après, il m'avait reçu personnellement et m'avait rassuré que

le dossier sera traité. Curieusement, deux ans après, il n'y a toujours pas de suite. Vous voyez, notre affaire n'est pas une dette publique à comparer avec les entreprises. Il ne faut pas qu'on nous embrouille. C'est une expropriation. Donc, une opération de l'Etat qui passe par l'indemnisation des propriétaires.

* Avez-vous épuisé toutes les démarches? Que vous reste-t-il à faire?

** Nous continuons à faire pression sur le gouvernement, en organisant des sitin et des communications à travers la presse nationale, pour attirer son attention. Dans notre affaire, le slogan est: «Pas de violence». Mais, nous regrettons de constater que nous ne sommes pas dans un Etat de droit, quand on voit le gouvernement qui viole ses propres lois.

Il n'y a que deux possibilités pour trouver la solution à

notre problème: manifester pacifiquement ou violemment. Nous avons écarté la deuxième voie, c'est-à-dire la violence. Car, nous sommes conscients que nous ne pouvons rien obtenir dans la violence. Nous continuerons à négocier avec le gouvernement et à manifester pacifiguement.

* Votre situation date de combien de temps?

** C'est depuis 2011 que cette zone de Kintélé avait été déclarée d'utilité publique et expropriée. Il y a eu une indemnisation partielle de 1300 propriétaires. Il reste plus de 2000 propriétaires à indemniser. A l'époque, la raison principale évoquée par le gouvernement, c'était la crise économique.

* Comment justifiez-vous l'indemnisation des uns et la non-indemnisation des autres, alors que c'est un même dossier?

** Au départ, la priorité avait été donnée à ceux qui avaient mis en valeur leurs propriétés, ceux qui avaient déjà construit des maisons dans leurs parcelles. Ce qui paraît raisonnable, parce qu'une grande partie n'avait que des attestations de vente. Puis est arrivée la crise économique. En fait, le gouvernement a tort. Il avait faussé sur toute la ligne. Selon la loi, en matière d'indemnisation, il ne peut pas y avoir d'indemnisation partielle. Le coût total de cette opération est de 24 milliards de francs Cfa. Quel est cet Etat qui peut manquer 24 milliards? Le dossier d'expropriation n'est pas une dette sociale. La dette des entreprises n'est pas inscrite dans une loi. Par contre, l'expropriation pour utilité publique est reconnue dans la Constitution et la loi existe. Donc, le gouvernement doit respecter la Constitution et les lois du

> Propos recueillis par Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'éTAPE

Quand l'occident se tropicalisera...

e monde connaît des changements climatiques qui imposent un autre regard sur le devenir de l'humanité. Plus que jamais, une vision prospective du climat s'impose, au risque de subir des catastrophes pouvant aller jusqu'à détruire l'humanité.

Le philosophe a dit que «l'attendu ne s'accomplit pas et à l'inattendu, un dieu ouvre la porte». Mais, il y a Prométhée, le prévoyant, qui nous invite à l'anticipation, parce que c'est le moyen de nouer le dialogue avec l'avenir. L'anticipation interpelle les éphémères du Midi, avec aujourd'hui, la montée en puissance du septentrion en matière de production agricole, face au réchauffement climatique. En effet, au Sud de l'Italie, en Sicile, il est cultivé des produits tropicaux tels que les mangues, les papayes, les bananes, le café, les avocats, etc. L'Occident se tropicalise. Plusieurs hectares de terrain sont reconfigurés en terres tropicales.

Il en est de la culture comme des fruits tropicaux. Dans ce domaine aussi, l'Occident se tropicalise. Il y a comme une fièvre tropicale pour les danses, la musique et le théâtre. Des écoles de danses africaines voient le jour ici et là en Europe. Les langues des autres s'enrichissent littéralement des apports du Midi. Il y a longtemps que la littérature de l'Occident a pris les couleurs tropicales. Mêmes les plages de l'Europe du Sud se tropicalisent. Il y a lieu de ne pas oublier pourquoi certaines puissances parlent de l'immigration choisie. Les meilleurs cerveaux de par le monde sont attirés par ces puissances pour leur capacité à concevoir les produits les plus complexes, donc les plus recherchés à l'international. Et, parmi ces meilleurs cerveaux, on y trouve ceux des tropiques. Confronté à une série de phénomènes inattendus et à l'entropie de sa culture, l'Occident s'appro-prie, par la technologie et par le mimétisme, les avantages comparatifs naturels du Midi. Et si l'on n'y prend pas garde, les éphémères du Midi vont perdre peu-à-peu les privilèges de leurs dotations naturelles.

Le problème est qu'au Midi, tout le monde voit et parle de tous les changements que connaît l'humanité. Mais, personne ou très peu ne s'en préoccupent. Si le feu volé aux dieux par Prométhée a permis l'émancipation de l'humanité, il y a lieu de craindre que le feu créé par la boulimie productiviste essentiellement septentrionale, ne triomphe de l'immobilisme atavique de certains maîtres d'horloge au midi, qui ne perçoivent pas l'urgence impérieuse d'imaginer les futurs possibles du continent, face aux défis des change-

ments climatiques. Les éphémères du Midi pourraient subir une inversion de saison, voire même disparaître, sans que cela ne soulève aucune interrogation chez eux. D'ailleurs, très peu sont ceux qui font des projections sur les effets possibles de la récession mondiale qui pointe à l'horizon, suite entre autres, aux mesures de politique économique prises par l'occident.

«Ne pas prévoir, c'est déjà gémir», avait dit un sage. De même, ne pas voir que l'Occident se tropicalise, c'est continuer à perdre les avantages naturels concurrentiels. Malgré tout, on espère, puisque quelque part au Midi, des éphémères se réunissent pendant une semaine sur le climat.

Prométhée

Assemblée nationale

Bureaux des groupes parlementaires et des commissions permanentes

Groupe parlementaire P.c.t et alliés

- Président: Accel Arnaud Ndinga Makanda;
- Premier Vice-président: Henri Ndjombo; Deuxième Vice-président:
- Eugène Banzoulou; Ferdinand Secrétaire:
- Mavoungou; - Trésorière : Antoinette Tiélé Gambia Olou.

Groupe parlementaire U.pa.d.s et apparentés

- Président: Jérémy Sylvain Mehdi Lissouba:
- Vice-Président: Alain Pascal Leyinda;
- Secrétaire: Honoré Savi.

Groupe parlementaire U.d.h-Yuki

- Président: Gerald Lone Bambi Goma:
- Vice-Président: Sylvain Samba:
- Secrétaire: Antignac Patience Matsima-Biayenda.

1- Commission <u>économie et finance</u>

- Président: Maurice Mavoun-
- Premier Vice-Président: Thierry Hobié;
- Deuxième Vice-Président: Marien Mobondzo Endzonga
- Rapporteur: Théodore Iké-
- Secrétaire: Marie Auguste

Denis Gokana.

<u>2- Commission des lois</u> et affaire administrative

- Président: Benoît Bati; - Premier Vice-Président: Al-
- bert Mbouma; Deuxième Vice-Président:
- Justice Lalessini; Rapporteur: Exaucé Ngam-
- bili lbam; Secrétaire: Alphonse Bidounga.

3- Commission affaires étrangères et des Congolais de l'étranger

- Président: Pierre Obambi;
- Premier Vice-Président: Jean-Claude Ibovi;

- Deuxième Vice-Président: Ferréol Constant Patrick Ngassackys;
- Rapporteur: Aya Gervine Mounéa;
- Secrétaire: Gaëtan King NKodia.

4- Commission défense et sécurité

- Président: Henri Ayimessone Zoniaba;
- Premier Vice-Président: Iloy Gouya;
- Deuxième Vice-Président: Jean Sibali:
- Rapporteur: Antoine Bienaimé Obam Ondon;
- Secrétaire: Pierre Mouand-

5- Commission éducation, science et technologie

- Président: Joseph Badabio;
- Premier Vice-Président: Esther Gayama Ayissou;
- Deuxième Vice-Président: Hyppolite Séko;
- Rapporteur: Jean Kouka;
- Secrétaire: Biscay Elbe Bidié Bia Mbemba.

6- Commission santé <u>affaire sociale</u>

- Présidente: Euphrasie Virginie Dolama:
- Premier Vice-Président:
- Gabriel Bokoumaka:
- Deuxième Vice-Président: Jean-Aimé Sounda;
- Rapporteur: Marianne Nkouka née Maganga Yogo;

7- Commission plan,

- Secrétaire: Dimitri Bayen-

aménagement du territoire et infrastructures - Président: Joseph Mbossa;

- Premier Vice-Président: Rigobert Maboundou;
- Deuxième Vice-Président: Saturnin Otsaleyoua;
- Rapporteur: Ferdinand Mamona;
- Secrétaire: Alphonse Ngatsélé.

8- Commission environnement. développement durable

- Présidente: Marie-Jeanne Kouloumbou;
- Premier Vice-Président: Faustin Elenga;
- Deuxième Vice-Président: Jean-Claude Mabika;
- Rapporteur: Jules Junior Romarick Embounou;
- Secrétaire: Préférence Gé-
- rard Matsima Kimbembé.

Ministère délégué chargé de la réforme de l'Etat

Un plan stratégique de réforme de l'Etat, pour moderniser l'administration publique

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique congolaise, la Primature, à travers son ministre délégué chargé de la réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a entrepris, dans les départements de l'intérieur du pays, une série de consultations spécifiques relatives à l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de réforme de l'Etat, avec l'appui du Prisp (Projet de réformes intégrées du secteur public). Ces consultations ont été menées du 27 juillet au 9 août 2022, successivement à Pointe-Noire, Ouesso, Owando et Djambala. Le but étant de recueillir les avis et les suggestions sur les matrices d'actions proposées.

outes ces rencontres. autour des experts nationaux, ont regroupé, au total, 450 participants venus des entités déconcentrées et décentralisées, des organisations patronales et de la société civile. Inscrites dans le cadre de la modernisation de l'administration publique, ces consultations ont permis de collecter les contributions des parties prenantes, pour jeter les bases du nouveau cadre programmatique de la rationalisation de l'État et de la réforme de la gouvernance territoriale, afin de l'arrimer au P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026.

Les représentants de chaque département ont suivi des communications portant, essentiellement, sur l'état des



Luc Joseph Okio.

lieux de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, le cadre stratégique et le cadre opérationnel de la réforme de l'Etat et la stratégie de mise

Les participants ont procédé, ensuite, à un examen appro-

fondi, en passant en revue les thématiques comme les programmes de réorganisation des structures de l'administration centrale, de rationalisation de la gestion des ressources publiques, d'amélioration du système d'accueil

des usagers du service public, du renforcement des capacités opérationnelles des structures décentralisées et du renforcement du proces-

sus de décentralisation. A la fin de ces rencontres, il s'est dégagé, dans l'ensemble, un sentiment de satisfaction des participants. dans l'espoir de la prise en compte des actions proposées. Les consultations ont recueilli les attentes, les avis

et les appréhensions légitimes des parties prenantes qui ont tiré des leçons sur les conditions actuelles et l'environnement de travail et formuler des actions stratégiques et opérationnelles, en vue de les améliorer. Ces apports ont permis de consolider l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat.

Lançant ces consultations, le ministre délégué Luc Joseph Okio a déclaré qu'«il s'agit de définir les moyens et les outils permettant de moderniser l'Etat, d'améliorer la gouvernance, en assurer un pilotage cohérent, afin de garantir la corrélation entre la responsabilité, la reddition des comptes, le respect des principes d'équité, d'égalité, de transparence et d'intégri-



Les animateurs et les participants à la rencontre de Pointe-Noire sur la réforme de l'Etat.

A noter que l'avant-projet du plan stratégique de réforme de l'Etat sera soumis à une validation technique, avant son approbation par le conseil des ministres et son adoption par le parlement. Ce processus permettra au gouvernement de disposer d'un cadre légal de référence en matière de réforme de l'Etat, assorti d'un plan d'action.

Martin BALOUATA-MALEKA

de la Plateforme nationale

pour l'initiative de l'huile de

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Pour une production durable et écoresponsable de l'huile de palme au Congo

Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a organisé, du 18 au 19 août 2022, à Brazzaville, en partenariat avec les organisations internationales, notamment le W.r.i (World resources institute) et Proforest, un atelier de validation des directives nationales pour l'obtention du consentement libre, informé et préalable (Clip) dans le cadre du développement des projets agro-industriels, dans le secteur de la production d'huile de palme.

uvert par Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, en présence de Téodyl Nkuintchua, représentant l'O.n.g W.r.i au Congo, Louis Defo, représentant de Proforest dans le Bassin du Congo en Afrique centrale et Paul Raphaël Ongouala, directeur général de l'agriculture, l'atelier organisé par le Ministère de l'agriculture a permis d'adopter des directives qui permettent au pays de respecter ses engagements internationaux, notamment en matière de gouvernance inclusive dans la production d'huile de palme.

Cet atelier a connu la participation des représentants de l'administration publique, du secteur privé. de la société civile, des petits producteurs agricoles, des communautés locales et les populations autochtones. Selon Téodyl Nkuintchua, il «marque une étape clé dans un processus qui dure depuis environ deux ans». Pour Louis Defo, le consentement libre, informé et préalable (Clip) «permet de constituer les bases pour la défense des intérêts des communautés».

«L'élaboration des directives nationales pour l'obtention du consentement libre, in-



Photo de famille des organisateurs et des participants à l'atelier sur la production écoresponsable de l'huile de palme.



Phase de déroulement d'une conférence sur la réforme de l'Etat.

formé et préalable (Clip) dans le cadre des projets agro-industriels intervient à un moment charnière pour la réalisation des ambitions de développement de notre pays. L'agriculture durable est un pilier du Plan national de développement (P.n.d) 2022-2026. Il va sans dire que l'une des missions majeures du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est de garantir la sécurité, voire la souveraineté alimentaire dans notre pays», a déclaré le directeur de cabinet, Pascal Robin Ongoka, en ouvrant les travaux de l'atelier.

développement durable du secteur de l'huile de palme nécessite d'être transformé dans les zones savanicoles et non dans les zones forestières. A ce titre, le Congo a signé la Déclaration de Marrakech de 2016 pour le développement durable du secteur de l'huile de palme en Afrique. Cet engagement a été traduit par la mise en place

palme durable en Afrique. Ainsi, dix principes nationaux ont été élaborés pour le développement durable du secteur de l'huile de palme, d'ici à l'an 2030. Le principe n°4 porte sur la consultation et la participation effective des parties prenantes, suivant l'approche consentement libre, informé et préalable (Clip). Le but de l'atelier est de combler la lacune du principe n°4 du plan d'action. Clôturant les travaux, Paul Raphaël Ongouala a signifié que «dorénavant, la mise en œuvre des projets agro-industriels doit obéir aux prescriptions des directives de ce Clip, qui demandent qu'avant la formulation desdits projets, les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, doivent donner leur consentement, en vue de la pérennisation des activités de la plateforme Apoi, dont le rôle est indispensable dans la mise en œuvre des actions en faveur de la production de l'huile de palme durable et écoresponsable, ainsi que la promotion des autres commodités à risque de déforestation en zone savanicole».

M. B.-MALEKA

CANAL+

PROMO LIPANDA+



PASSEZ À LA FORMULE SUPÉRIEURE

PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION + OU TOUT CANAL +







CANALH INTERNATIONAL SAIS AU CAPITAL DE 3 912 064 (F. 392 033 401 RCS NANTERSE

*Offre valable du 1er au 31 Août 2022 pour tout réabonnement à la formule supérieure. Voir conditions de l'offre ouprès de votre Distributeur Agréé. Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

«De nouveaux programmes scolaires vont être exécutés à partir de cette rentrée»

Dans le cadre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, révisée pour la période 2021-2030, et des agendas internationaux sur l'éducation, la Banque mondiale, par le truchement du Pr.a.a.s.e.d (Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif), et le gouvernement ont convenu de la réécriture des programmes éducatifs de français, de mathématiques et sciences des classes du Cp1 (Cours préparatoire première année) au Cp2 (deuxième année), au primaire, et de la 6ème à la 5ème, au collège. Un consultant international, spécialisé en curricula, appuie le processus d'amélioration du système éducatif congolais. Pour mieux cerner les contours de ce changement, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, s'est exprimé dans nos colonnes.

- * Monsieur le ministre, à quelques semaines de la rentrée des classes sur toute l'étendue du territoire national, pourquoi un changement de programmes scolaires?
- ** Il s'agit d'apporter le renouveau nécessaire qui pourrait permettre aux apprenants d'améliorer le contexte de leur apprentissage. C'est à ce titre que nous avons élaboré de nouveaux programmes scolaires qui vont être exécutés à partir de cette rentrée scolaire.

Ce changement de programme est inhérent à un certain nombre de difficultés internes que nous avons observées dans le cadre de la gestion de notre système éducatif, puisque, depuis de longues années, le système éducatif est confronté à de sérieux problèmes et, parmi ces différents problèmes, on peut citer entre autres, des déperditions et des redoublements massifs tant au primaire qu'au secondaire; une qualification parfois déficiente des enseignants; une qualité insuffisante des acquis scolaires comme le montrent les résultats des évaluations internationales, etc.

Il y a, également, un certain nombre de difficultés externes, telles que l'évaluation internationale du P.a.s.e.c (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confemen) 2014, qui a situé le Congo au niveau des pays les moins performants parmi le groupe des dix pays évalués, avec la particularité où les difficultés enregistrées par les élèves en début de scolarité, s'accentuent très significativement en fin de scolarité. De nombreuses actions au plan gouvernemental ont été entreprises, pour essayer de pallier toutes ces difficultés au niveau des enseignements, puisque partant de ces constats, le gouvernement a décidé de la gratuité dans l'enseignement et également un soutien puissant entre 2004 et 2009, et entre 2010 et 2013, au travers de la mise en place du Praebase (Projet d'appui à l'éducation de base). Malgré cela, des résultats scolaires pointent toujours d'énormes faiblesses, notamment en mathéma-



Jean-Luc Mouthou

tiques et en français, auprès de nombreux apprenants.

* Monsieur le ministre, quelle est la différence avec les anciens programmes?

** Il y a des différences fondamentales, faut-il le dire. Autrement, nous n'en serions pas amenés à proposer ces programmes qui marquent cinq ruptures majeures par rapport aux anciens: il y a une logique de continuum qui s'inscrit dans l'acquisition des savoirs, en ce que les notions qui vont être désormais abordées au primaire; ils forment un fondement de ce qui est abordé au secondaire dans la vision d'une éducation de base bâtie autour d'un socle de dix ans.

Le deuxième élément, c'est une logique d'apprentissage qui place l'apprenant au centre des activités situationnelles en lien avec les contenus des notions essentielles abordées, qui s'éloignent d'une logique d'enseignement habituellement mettant l'enseignant en exergue.

Le troisième élément, une logique d'apprentissage en profondeur développée par le temps accordé aux apprentissages entrecoupés par des périodes de découverte des notions séquencées par des moments d'évaluations. Un autre aspect, une logique

d'acquisition des compétences à partir d'une méthodologie basée sur le traitement des situations.

* Quelles sont les dispositions prises pour que les enseignants puissent s'approprier ces nouveaux programmes et bien les enseigner à leurs élèves?

** A partir du 2 septembre, il est des formations dans les chefs-lieux de départements. Ces formations vont se dérouler en deux vagues: la première vague court du 2 au 11 septembre et concerne les départements de Brazzaville, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et de la Likouala. La deuxième vague prend le relais à partir du 20 jusqu'au 29 septembre. Les départements concernés sont: Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et Pool.

* Y a-t-il des supports pédagogiques pour ces nouveaux programmes?

** Dès la rentrée prochaine, il sera mis à disposition, à titre gracieux, pour les niveaux Cp1, Cp2 du primaire et 6ème, 5ème du collège, des cahiers d'activités faisant office de manuels scolaires pour les élèves. Et des programmes éducatifs et guides pédagogiques pour les enseignants dans l'ensemble de notre système éducatif. Je souligne que les cahiers d'activités seront remis aux élèves des écoles publiques et privées.

> Propos recueillis par Urbain NZABANI

Primature

Nominations au Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les anti-valeurs dans l'administration publique

Directeurs départementaux

- M. Jycert Arnet Rochar Loukanou Mbonza: Directeur départemental de la Likouala:
- M. Ilitch Gaétan Dzokou Omboula: Directeur départemental de la Sangha;
- M. Silvère Kiérabéka Pourou: Directeur départemental de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest;
- M. Albert Ondzié: Directeur départemental des Plateaux;
- M. Charles Losso: Directeur départemental de Brazzaville et Pool;
- M. Maximin Richard Opagna-Ngouembé: Directeur départemental du Niari, Bouenza et Lékoumou;
- M. Fortunet Miaka: Directeur départemental de Pointe-Noire et Kouilou.

<u>Directeurs centraux à la Direction générale</u> <u>de la lutte contre les antivaleurs</u> <u>dans l'administration publique</u>

- M. Audrey Ngatsé: Directeur de l'éthique et de la déontologie;
- M. Roméo Okolakia Okandzé: Directeur des études et des investigations;
- M. Baruch Nerval Boumandoki Amboulou: Directeur de l'administration, des finances et du matériel.

<u>Directeurs centraux à la Direction générale</u> <u>de la qualité du service public</u>

- M. Destin Michaël Moboula: Directeur de la qualité, de l'organisation et des méthodes;
- M. Pierre de Grâce Yobat Leibniz: Directeur de la formation et de la certification;
- Salva Rimel Ngoulou Ontsi: Directeur de l'administration, des finances et du matériel.

<u>Directeurs centraux à la Direction générale</u> <u>du contrôle d'Etat</u>

- M. Isaac Gervais Onghabat: Directeur des risques et des contrôles;
- M. Frie Médardy Imboua: Directeur de l'audit et de la conformité;
- M. Mesmin Opandi: Directeur de l'administration, des finances et du matériel.

base desquels les instituteurs

vont s'appuyer pour trans-

mettre des connaissances sur

les changements climatiques,

la protection de la biodiversité

et bien d'autres notions écolo-

giques relatives au développe-

Ces boites pédagogiques

sont constituées entre autres,

ment durable.

Ministère de l'enseignement préscolaire

Des notions de développement durable dans les programmes scolaires

A partir de la rentrée scolaire d'octobre 2022, les élèves congolais du cycle primaire de trente écoles pilotes dans huit départements du pays, auront, dans leurs programmes, des notions de conservation de la nature et de la biodiversité. Pour bien lancer ces programmes, une formation des formateurs sur la maîtrise des boites à outils sur l'éducation à la conservation de la nature a été organisée, du 24 au 29 août 2022, au Palais des congrès, à Brazzaville.

'idée d'inclure les notions de développement durable dans les programmes d'enseignement général est né de l'accord entre la S.p.a.c (Fondation Sabine Plattner african charities) et le gouvernement congolais. Cet accord s'est matérialisé par le projet Educonservation, géré par Mme Julie Cleverdon. Son lancement officiel a eu lieu le 24 aout dernier, à Brazzaville, par Jean-Luc Mou-

thou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au cours de l'atelier précité.

Après les succès de la phase pilote réalisée en 2019, ayant permis de former une quarantaine d'enseignants de sciences de la vie et de la terre, le Projet éduconservation se déploie sur trente écoles dont douze à Brazzaville, six à Pointe-Noire, six dans les Départements



Le ministre Mouthou (au milieu), pendant la cérémonie.

du Kouilou, Niari et Bouenza, ainsi que six autres dans la Cuvette, la Cuvette-Ouest et la Sandha.

Les boites à outils ont été élaborés pendant vingt-deux mois. Ils constituent des supports pédagogiques sur la des guides avec les plans de leçons aux contenus liés à la conservation de la nature, en harmonie avec les programmes scolaires, des cartes de plantes et des animaux, des affiches liées à l'environnement et des livres de récit. Pour le ministre Jean-Luc Mouthou, ce programme de formation vise à susciter aux apprenants l'amour de la nature, les inciter à protéger et à promouvoir l'équilibre entre les besoins humains de consommation et de conservation de l'environnement.

Mme Sabine Plattner, directrice générale de la Fondation Spac, n'ayant pas pu assister au lancement du projet, a délivré un message rendu public par Mme Julie Cleverdon. Dans ce message, elle se dit satisfaite de l'aboutissement du projet au Congo, grâce à la collaboration étroite avec le gouvernement congolais.

Le Projet éduconservation, qui a pour ambition d'être panafricain, se développe actuellement dans six pays du continent. Son principal objectif reste l'intégration des ressources pédagogiques, afro-centriques, bien documentées sur la conservation de la nature et en lien avec les curricula de formation scolaires qui sous-tendent les stratégies d'éducation nationale des pays africains.

Urbain NZABANI

C'est dans la générosité que réside le bonheur pour tous

ans son livre, «Les Chemins de Nelson Mandela», Richard Stengel apporte un éclairage aux défis qu'a affronté le premier Président noir de l'Afrique du Sud. J'y ai trouvé une matière qui ne m'a pas laissé indifférent: le bonheur.

Nelson Mandela disait qu'un dirigeant attaché au bonheur de son peuple n'est pas censé faire des discours sur des questions de tactique électorale, mais sur les idées, et les fondamentaux... Toute sa vie, Mandela a cherché un mode de vie différent qui laisserait une large place au bonheur des autres. La sagesse n'est autre chose que la conscience du bonheur, disait Denis Diderot, écrivain et philosophe français, qui avait pour principe de vie, tout attendre du bonheur.

Quand Richard Stengel aborde la question du bonheur, on retrouve un Mandela romantique, mais un romantisme pragmatique. Ce rêve, il l'a nourri même quand la réalité est devenue plus dure que l'idée, au point de devenir l'interprète de la réalité. Le propos de cet article est justement d'essayer de montrer, au regard des crises morales, éthiques et politiques provoquées au cours de ces 60 dernières années, par la bêtise humaine, que l'homme politique congolais a tout le mal à se ressaisir, à écouter les plaintes des populations, à s'accoutumer plus aux réformes profondes. Un danger de perdition qui, je le crains bien, ne cessera pas de sitôt. Tellement la notion du bonheur s'éloigne de la République ou de la conscience et, donc, de notre propre existence. Comme ce bohémien, dans sa propre vie, a conté que la notion du bonheur était ressentie comme une menace. Il n'échappe à personne que la société congolaise se déchire sur le tribalisme. Il n'échappe à personne que des politiciens endossent, sans états d'âme, le manteau de troubadour de la politique, attachés à profaner les valeurs culturelles congolaises et à aviver la discorde. la haine.

La politique, c'est l'art de donner du bonheur.

Penser aux autres, lorsque l'on a une parcelle de pouvoir, pourrait être le signe de viser l'utile commun dans le sens de l'intérêt général. Etant un mixte d'âme et corps, l'humain doit être capable, par le système auquel il a adhéré librement, de répondre à tous les problèmes. C'est dans la générosité que réside le bonheur pour tous. Depuis la première République, on nous fait miroiter qu'il v a une dimension essentiellement pratique de la politique. qui repose sur l'amour que

nous pouvons avoir envers les autres et dont la conséquence nécessaire est de nous faire désirer les règles du vivre ensemble.

Pour Spinoza, «le recours systématique à la force, pour entrainer l'obéissance, n'est pas pour un souverain un signe de puissance, mais de faiblesse». En effet, un tel régime politique sous la forme, tel que l'explique Hobbes, «ne résout finalement en rien le problème, puisque la multitude s'y trouve mue uniquement par la crainte». Or, toujours selon Spinoza, «la nécessité d'établir un ordre politique consiste en la mise en place d'institutions permettant la coexistence des libertés».

Le bonheur des Congolais dépendra de la manière dont le politique concevra, mettra en place des institutions qui pourraient permettre à ceux que quide la raison de coexister avec les autres hommes qui agissent, le plus souvent, sous l'emprise des passions. Le projet central du bonheur, c'est d'enseigner à chaque Congolais à conduire luimême sa vie, dans le souci de l'apaisement, c'est-à-dire du destin commun de la Nation congolaise. Il ne faut pas diviser les congolais. Au contraire, il faut raviver l'espoir de rassembler tous les Congolais, en leur permettant de donner sens à leur vie: une façon de vivre; un état d'esprit; une vie; un style.

On peut mieux mesurer, aujourd'hui, où a conduit la volonté de réduire la morale, l'éthique et toutes les valeurs de vie. Certes, il y a les infrastructures. Malgré cela, les paramètres désignant la régression sont là. Pour jauger la dégradation du niveau de vie des Congolais et voir comment régler ces problèmes, il faut tenir compte des données suivantes:

- l'école de la République, à la fois lieu d'acquisition de savoir et d'intégration dans la société, est en crise. L'école ne prépare plus à la citoyenneté. Mais, qu'existe-t-il de commun entre l'appartenance à une Nation qui se fonde sur une adhésion naturelle et la conception de la citoyenneté? Chez Diderot, par exemple, la qualité d'homme réside dans la raison et le jugement, alors que, pour Rousseau, elle résulte de la liberté et de la perfectibilité. Il faut féliciter l'école sous la première République, qui dispensait un enseignement collectif des connaissances générales ou de connaissances particulières, sans distinction de richesse d'argent ou de biens; de nos jours, la défaillance du système de santé

ne permet plus aux milliers

d'enfants, d'hommes et de

femmes d'avoir accès aux



Joseph Badila

soins de santé primaires. Investir dans la santé, c'est investir durablement pour un Congo sain et prospère:

- nos connaissances sur la vie sociale, sur l'humain sont séparées, alors qu'il faut les relier. Je dirais simplement que la valeur particulière que représente l'homme dépend de ses moyens de subsistance. Et comme malheur, on ne compte pas beaucoup sur les politiques sociales qui donnent la priorité à l'emploi. La lutte contre le chômage est, pourtant, abondamment invoquée par le discours officiel, à tout propos; aujourd'hui les transports publics ne sont plus que l'ombre d'euxmêmes, avec cette incapacité de concevoir de nouvelles formes de mobilité dans nos

La réalité est plus forte que l'idée. C'est ce que nous voyons qui nous change. La

réalité de nos villes et de nos campagnes fournit elle-même un constat de désolation. Dans un an, le Congo fêtera la 63ème année de son indépendance. Alors que faire?

La Nation, la République, l'Etat ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Les parties politiques, la société civile doivent retrouver leur vertu pédagogique et libératrice, afin de redonner le souffle du bonheur à une population traumatisée par une crise profonde de déshérence de la citoyenneté. Le peuple congolais a un besoin d'épanouissement collectif, afin de redorer le blason de l'unité. L'unité est le trésor de la diversité humaine, la diversité est le trésor de tout un ensemble, c'est-à-dire l'utilisation de l'acquis culturel de l'histoire passée du Congo. Lors de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance, nous avons entendu que l'avenir du Congo peut être civilisé par la démocratie participative. Nous n'en sommes pas encore chiches de compliments.

Etrange paradoxe? Pas du tout! L'absence de volonté et de méthode est partiellement le produit de cette réaction. Notre époque est obsédée par la réalisation des actions concrètes. C'est dans cette perspective que doivent être pensés les discours, les réformes et les choix politiques de fond.

Joseph BADILA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, Mboté!

l'allure où vont les choses, Brazza-la-verte ne sera plus verte. Elle s'appellera, soit Brazza-la-poubelle, soit Brazza-débits-de-boissons-trottoir. En effet, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont constaté, au cours de leurs balades vespérales, que les trottoirs de Brazzaville étaient devenus des débits de boissons. Les adeptes du culte de Bacchus s'y installaient à qui-mieux-mieux et à leurs risques et périls, pour siroter de la bière, en ingurgitant des morceaux de cuisses de poulets ou de viande, de poissons assaisonnés et cuits au barbecue par des cuistots improvisés et pour la plupart adeptes de l'article 15 relatif à la débrouillardise.

Tout le monde s'improvise en tenancier opérant sans patente. Misère oblige! Et ce, à la barbe de l'autorité municipale censée faire respecter l'ordre public dans nos villes. Est-ce de l'anarchie? Est-ce dû au manque de l'autorité de l'Etat? On ne le saura jamais. En tout cas, chacun s'installe où il veut et quand il veut, comme dans une auberge espagnole.

Les passants sont obligés de faire de l'acrobatie entre les consommateurs, les barbecues fumants et les poubelles débordant d'ordures nauséabondes infectées de mouches. Personne ne se soucie de la santé des uns et des autres. On part-on part.

Pendant ce temps, les véritables débits de boisson et les autres ngandas à l'environnement plus propre où l'on peut consommer de la bière, loin des véhicules roulant parfois à tombeaux ouverts, sont désertés par les consommateurs. Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu y perdent leur latin. Ils ne comprennent pas que des hommes et des femmes, pères et mères de famille soient aussi insouciants et s'assoient à même les trottoirs pour siroter de la bière. Est-ce à cause de la misère et de la pauvreté?

Toujours est-il que l'on a beau faire, ces adeptes des trottoirs-débits de boisson ne changeront pas. Ne diton pas que mieux vaut prodiguer des conseils à une jouvencelle qui n'a pas encore goûté aux plaisirs des bals qu'à celle qui y va toujours? L'on dit aussi que le temps est un grand sculpteur. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Programme des obsèques de Pascal POATI, dit SIVON

Suite au dècès de Monsieur Pascal POATI, SIVON, survenu le samedi 20 Août 2022, à Paris en France, les familles Tchiafoula, Tchinganga-Mafouka, Tchitoula, Tchikaya et Poati; l'honorable Christian-Ernest Makosso, Monsieur Célestin Makosso, Collège; Mesdames Joséphine Poati épouse Bouity, Emilienne Poati née Kitsimbou, Nicole Poati, née Ngot; les enfants Poati et l'ensemble du personnel de la Société Rita & Services, informent les parents, amis et connaissances du programme des obsèques qui se présente comme suit:

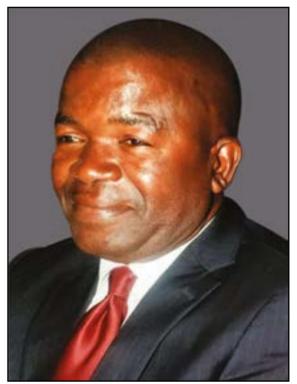
<u>Jeudi</u> 1er <u>Septembre 2022: 17h00</u>: Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international AA. Néto par le vol régulier d'Air France, suivi du dépôt à la morgue municipale de Pointe-Noire;

Vendredi 02 Septembre 2022:

- 10h30: levée de corps;
- 11h00: Recueillement et hommages des opérateurs économiques à la Chambre de Commerce de Pointe-Noire;
- 13h30: Départ pour le domicile familial, sis au Quartier Raffinerie 1er camp (ruelle en face de la Boulangerie Congo Futur):
- Veillée mortuaire animée par les chorales et ensembles traidtionnelles;

Samedi 03 septembre 2022:

- 9h00: Recueillement des parents, amis, connaissances et dernier adieu par la famille.
- 12h00: Départ pour l'église Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire;
- 13h00: Messe de requiem;
- 14h30: départ départ pour l'inhumation au cimetière familial



de Tchela, sur la route de Longbondji, dans sous-préfecture de Madingo-Kayes;

- 16h00: retour au domicile familial, fin de la cérémonie Que son âme repose en paix et que la lumière du ciel brille sans déclin!

Paix, droits de l'homme et République: notre responsabilité en tant que citoyen

Quand sera-t-il le jour de bonheur pour toutes ces personnes qui se sentent perdues, celles qui ne savent plus où aller, celles qui se terrent dans le noir, celles qui, à cause de l'oisiveté, errent dans nos campagnes et dans nos rues sans but, celles qui ne connaissent que la solitude, celles qui ne parlent pas ou souffrent en silence, celles dont les droits de l'homme, c'est-à-dire ceux d'être un homme, sont bafoués quotidiennement? Toutes ces personnes vivent comme dans un goulag. Vivrions-nous dans un goulag que nous ignorons?

es droits de l'homme n'ont pas la moindre chance d'être respectés et garantis à tous, aussi longtemps que la richesse, l'arrogance et le bonheur de quelques-uns seront nourris par la misère des autres, dans le monde. N'oublions pas que les égoïsmes, les imprudences de ceux qui prétendent tout savoir ont, dans l'histoire, fait la gloire de quelques-uns et souvent le malheur de tous les autres. «L'on ne peut pas à la fois se poser en défenseur de l'unité, de la paix d'un pays et refuser tout dialogue ou compromis avec ceux qui ne pensent pas comme vous ou ne parlent pas votre langue», dixit Bernard Demonty.

Comme je l'ai déjà affirmé, les Congolais ne doivent pas, visà-vis des droits de l'homme et de la paix, «être les témoins passifs d'une barbarie sans cesse renouvelée». Ils ne doivent pas se lasser de clamer. avec courage. l'exigence de la justice, de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, de la tolérance, de la paix et du bonheur entre les hommes.

Cette exigence qui, à mon humble avis, devrait être au cœur de tous les hommes en général et de tous les congolais en particulier, qui devaient en bannir la haine, la médisance, la jalousie, l'envie et tous les autres défauts qui les avilissent et les détruisent.

Il est temps que nous, les chrétiens, les croyants, les humanistes, pour ne point être traités, un jour, de «fossoyeurs de la République et de la paix», de coupables ou de complices tacites de ce que l'on appelle «crimes de silence», nous commencions à donner, au monde, «le pain de la paix, des droits de l'homme, de la science et du progrès».

Car aujourd'hui, comme l'affirme notre compatriote, Lydie Patricia Ondziet, «plus que jamais, l'État a besoin que chaque Congolais se mobilise pour permettre sa continuité et son émergence. Cette mobilisation devrait s'effectuer à plusieurs niveaux, en partant



Par Dieudonné Antoine-Ganga

du sommet avec les pouvoirs publics, jusqu'à la base avec la société civile... Chaque citoyen et résident doit comprendre qu'il a une part de responsabilité et sa pierre à apporter à l'édifice que représente la République du Congo». Mais, qu'est-ce que la République? La République est «la chose publique. Elle est État, quelle que soit sa forme de gouvernement où des représentants élus par le peuple sont responsables devant la Nation». C'est pourquoi, la République s'est, de tout temps, voulue vectrice de message de liberté, de paix, de concorde et de justice.

La République, c'est faire de

l'individu le responsable de la vie, non seulement vis-à-vis de lui-même, mais aussi de la collectivité. La République, c'est mettre au premier plan, le respect de la dignité de l'homme, rejeter le tribalisme, les néo-tribalismes, le régionalisme et c'est bannir les imprudences de ceux qui prétendent tout savoir ou avoir toujours raison. La République, c'est aussi enseigner la citoyenneté responsable non seulement de façon formalisée, mais aussi par l'exemple et par le dépassement de soi. La République, c'est enfin veiller à l'avenir de tous les Congolais. Cet avenir, il appartient à tous de l'imaginer et de le promouvoir. Car, comme l'a dit Carrel, «l'avenir n'appartient qu'à ceux qui risquent tout pour un idéal. Et

la sagesse, ajoutait-il, n'est pas de vivre pour ne rien faire, pour s'amuser stupidement, mais c'est de vivre héroïquement». De son côté, Nelson Mandela nous dit: «Grâce aux efforts conjoints des hommes, l'injustice peut être vaincue et que tous peuvent connaître une vie meilleure».

L'esprit de la République doit être la diffusion des valeurs, la promotion de chacun, la capacité à être digne en toutes circonstances, la lutte contre le tribalisme, contre l'exclusion, contre la brutalité.

Combattons le tribalisme par la connaissance de l'autre et par l'esprit d'ouverture aux autres. Car, c'est l'ignorance qui provoque la peur de l'autre. Croyons à l'intégration de la différence. C'est pour cela qu'il nous faut apprendre très tôt aux jeunes à respecter l'opinion de celui qui pense autrement.

Oublions donc ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais en donnant la priorité à notre pays, le Congo, et pour la véritable paix afin que le peuple congolais vive dans le bonheur et dans une paix véritable et permanente. Avec Martin Luther King Junior, affirmons que «nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots».

D'où viennent les droits de l'homme?

Inspirée de la Déclaration de l'indépendance américaine de 1776 et de l'esprit des Lumières, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 marquait le début d'une ère politique nouvelle en France. Elle n'a cessé, dès lors, d'être une référence. La Vème République a explicité son attachement à elle, en la citant dans le préambule de sa Constitution, et le Conseil constitutionnel a reconnu, en 1971, sa valeur constitutionnelle.

L'histoire

La Déclaration des droits de l'homme et du citoven est née à l'été 1789, en France, du projet de l'Assemblée constituante, formée par la réunion des États généraux, de rédiger une nouvelle Constitution et de la faire précéder d'une déclaration de principes. Les propositions affluent. L'Assemblée constituante charge cing députés, Démeunier, La Luzerne, Tronchet, Mirabeau et Redon, d'examiner les différents projets de déclaration, de les fondre en un seul texte et de le présenter à l'Assemblée. Article par article, la déclaration française est votée du 20 au 26 août 1789.

À travers son préambule et ses dix-sept articles, elle définit des droits «naturels et imprescriptibles» que sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression. elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice et elle affirme le principe de la séparation des pouvoirs.

Ratifiée seulement le 5 octobre par Louis XVI. sous la pression de l'Assemblée et du peuple accouru à Versailles, elle sert de préambule à la première Constitution de

la Révolution Française de 1791. Bien que le texte ait été bafoué par la suite par nombre de révolutionnaires, et qu'il ait été suivie par deux autres déclarations des droits de l'homme en 1793 et 1795, c'est le texte du 26 août 1789 qui s'est imposé à la postérité. C'est lui qui a inspiré des textes similaires dans de nombreux pays d'Europe et d'Amérique latine tout a long du XIXème siècle, et c'est sur lui que s'appuient les Constitutions françaises de 1852. 1946 et 1958.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (Dudh), signée à Paris le 10 décembre 1948, pour les Nations unies, tout comme la Convention européenne des droits de l'homme, née à Rome le 4 novembre 1950, revendiquent le même héritage.

(Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen)

Histoire de la rédaction de la Dudh

Après la Seconde guerre mondiale et la création de l'Onu (Organisation des Na-



Mme Eleanor Roosevelt.

tions unies), la communauté internationale jura de ne plus jamais laisser se produire des atrocités comme celles commises pendant ce conflit. Les dirigeants du monde entier décidèrent de renforcer la charte des Nations unies, par une feuille de route garantissant les droits de chaque personne, en tout lieu et en tout

Le document qu'ils examinèrent, et qui devait devenir la Déclaration universelle des droits de l'homme (Dudh), fit l'objet de la première session de l'Assemblée générale, en 1946. L'assemblée examina le projet de Déclaration sur les libertés et les droits fondamentaux et le transmit au Conseil économique et social, pour qu'il «le soumette à l'examen de la Commission des droits de l'homme..., afin qu'elle puisse préparer une charte internationale des droits».

A sa première session, au début de 1947, la Commission

des droits de l'homme autorisa ses membres à formuler ce qu'elle qualifia de «projet préliminaire de Charte internationale des droits de l'homme». Cette tâche fut ultérieurement confiée, officiellement, à un comité de rédaction composé de membres de la commission en provenance de huit pays sélectionnés en fonction de critères de répartition géographique.

La Commission des droits de l'homme comprenait 18 membres de divers horizons politiques, culturels et religieux. Mme Eleanor Roosevelt, la veuve du Président américain, Franklin D. Roosevelt, présida le comité de rédaction de la Dudh. A ses côtés se trouvaient le Français René Cassin, qui écrivit le premier texte de la déclaration. le rapporteur du comité, le Libanais Charles Malik, le Vice-Président Peng Chung Chang de la Chine, et John Humphrey du Cana-

da, directeur de la Division des droits de l'homme des Nations unies, qui prépara le premier plan de la déclaration. Mais, c'est Mme Roosevelt qui a vraiment été la force qui a permis l'adoption

de la déclaration. La Commission se réunit pour la première fois en 1947. Le texte final, rédigé par René Cassin, fut remis à la Commission des droits de l'homme qui était réunie à Genève. Le projet de déclaration envoyé à tous les

Etats membres de l'Onu. pour qu'ils fassent des observations, devint connu sous le nom de projet de déclaration de Genève.

Le premier projet de déclaration fut proposé en septembre 1948 avec la participation de plus de 50 Etats membres à la rédaction finale. Par sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, l'Assemblée générale, en réunion à Paris, adopta la Déclaration universelle des droits de l'homme (Dudh), avec les abstentions de huit pays, mais aucune contestation.

> (Extrait du Site Internet des Nations unies)

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69 E-mail: Ihorizonafricain@gmail.com / Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO Rédacteur en Chef : **Chrysostome FOUCK ZONZEKA** Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville) **Chef Bureau Pointe-Noire:** Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : - Tornade; Prince Juvet NTSIMOU

: www.lhorizonafricain.com

Chaque jeudi L'Horizon Africain sur le site internet

Roman

«Sur la route du Lemba», deuxième roman de Gabriel Kinsa

Basé en France et reconnu comme l'un des meilleurs conteurs francophones, l'artiste-comédien, metteur en scène et écrivain congolais, Gabriel Kinsa, a publié, en mai 2022, son deuxième roman intitulé: «Sur la route du Lemba». Un voyage dans un espace temporel où vivants et morts se côtoient, avec, en toile de fond, l'ancien Royaume du Kongo.

ans son roman de 88 pages, paru aux Editions Paari (France), Gabriel Kinsa quitte l'approche originale des thématiques environnementales par le conte, pour, cette fois-ci, relater les moments d'initiation au cœur du rite lemba dans le Royaume Kongo. Il invite à une initiation bantoue par laquelle le lecteur découvrira l'existence de Seyaa, maître Nganga-mpungu, doté d'un grand savoir, avec ses qualités de nganga-nkisi susceptibles de lui permettre de désenvouter Papa fondateur, le puissant magistrat d'un pays voisin. L'immortel magistrat de chez lui sollicitera également ses services. Une affaire qui se terminera très mal.



Gabriel Kinsa

Orphelin de mère et élève chez le nganga-mpungu du village, Seyaa devient, après de multiples épreuves, le dépositaire du savoir-faire ancestral. Dans cet espace-temps kôngo,

où vivants et morts se côtoient, Seyaa arpente les sinuosités du lemba, étape par étape. Il acquiert des nkisi redoutables qui vont lui permettre de dompter la nature et les hommes.



Sur la route du lemba.

«Sur la route du lemba» est un texte écrit sur une triple temporalité. C'est à travers Germination que le voile se lève sur une démarche initiatique kôngo. Gabriel Kinsa invite le lecteur à un apprentissage du Bantou. «C'est parce que moi-même je suis Bantou. Donc, je ne peux pas aller raconter des choses qui se passent ailleurs, alors que je suis de quelque part. Je suis là, moi je suis Kongo, je suis né à Boko. Boko,

c'est à 130 kilomètres de Brazzaville, en allant vers le Sud, en suivant le Fleuve Congo. Je suis né donc au cœur du Royaume Kongo. Comment voulez-vous que j'aille raconter ce qui se passe en Sibérie, par exemple, ce n'est qu'un exemple, non! Je parle kongo, je suis Kongo, je suis né Kongo, je respire kongo, je marche kongo; quand je marche dans la forêt kongo, je pose mon pied sur les feuilles mortes, et les esprits qui sont sous les feuilles me répondent: yaaah, yaaah. Donc, c'est ca. comment voulez-vous que j'aille ailleurs?», a expliqué, il y a deux semaines, le célèbre conteur congolais, qui était l'invité du journal de la chaîne française Tv5 présenté par Namouri Dosso.

Que retrouve-t-on sur le chemin du lemba? «Sur ce chemin, le lemba, c'est le cœur des esprits des Kongo. Tout Kongo doit savoir ce qu'est lemba. Même si on dit toujours chez les Kongo que: «Mie ku lemba

ka mi teho ko», c'est-à-dire tout ce qui se passe au lemba, ça ne se dit pas, parce que c'est le cœur du secret, le cœur de l'apprentissage. Une fois au'on est sorti de lemba, on doit aller dans le monde. Donc, avant d'aller dans le monde, avant de partager tout ce qu'on peut, il faut d'abord aller au lemba. Donc. le lemba, c'est ce lieu de l'initiation, c'est ce lieu de l'attention, c'est ce lieu de regard, c'est ce lieu de la pénétration; c'est ça le lemba. Et donc, sur cette route, on y va au lemba», a répondu Gabriel Kinsa. Lui qui soutient que son nouveau roman s'adresse à tout le monde. Et pour cause: «Nous, le peuple kongo, on est un peuple ouvert. Donc, voilà pourquoi on ouvre, on ne ferme rien, on ne cache rien, on est ouvert, voilà. Donc, ceux qui veulent venir vers les Kongo, venez, je vous en prie, les Kongo vous accueillent».

Auteur de plus d'une dizaine de livres de contes, Gabriel Kinsa est aussi comédien et metteur en scène de nombreux spectacles de contes, inspirés de la culture kongo. Il a déjà publié plusieurs albums de jeunesse et des C.d de contes. Il est aussi compositeur de musique de variété. «Sur la route du lemba» est disponible en librairie au prix de 5.600 F.

Nana KABA

Journée internationale des victimes de disparition forcée

Le C.a.d en croisade pour que l'Etat ratifie la convention contre les disparitions forcées

L'humanité a célébré, le 30 août 2022, la journée internationale des victimes de disparition forcée, appelée aussi Journée internationale des personnes disparues. Cet événement est non seulement l'occasion de sensibiliser l'opinion publique sur cette question, mais également d'attirer l'attention des institutions publiques et non publiques sur le sort des personnes arrêtées et emprisonnées, contre leur gré, dans de mauvaises conditions, dans des lieux inconnus de leurs familles ou de leurs représentants. A l'occasion de la célébration de cette journée, le C.a.d a organisé une conférence de presse à son siège, au quartier Batignolles, à Moungali, le troisième arrondissement de Brazzaville, pour dénoncer l'attitude des autorités nationales "qui manquent continuellement à leur devoir d'engager des recherches minutieuses pour retrouver les personnes disparues ou pour enquêter sur les responsables de ces disparitions".

résor Nzila Kendet, directeur exécutif du C.a.d, a indiqué que la célébration de la Journée internationale des personnes disparues, «c'est également le moment de rappeler aux Etats la nécessité et l'urgence de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées».

Selon lui, «l'ampleur de cette pratique criminelle reste difficile à déterminer avec exactitude, car sa couverture demeure faible et rares sont les personnes qui osent dénoncer par peur de représailles». Il a précisé que «les informations que nous avons pu recueillir sur cette question au Congo sont inquiétantes. Les craintes sont d'autant plus fortes dans le cadre de la lutte contre le banditisme visant à réprimer des individus supposés appartenir à des gangs criminels», a-t-il poursuivi.

En 2011, dans son rapport de mission, le groupe de travail des Nations unies sur les

disparitions forcées, «préoccupé par cette pratique au Congo, recommandait la ratification de cette convention. Depuis, aucune mesure n'a été prise par nos autorités et des familles continuent à être affectées par des cas de disparition forcées». Parmi les citoyens portés disparus au Congo, il a cité Christ Ngoma, Grâce Edguy Mabiala, Dieu Merveille Ebalinini, Hervé Fabrice Loko, Paul Moussiengo, Gabel Ngondzala et Bonelvie Ngondzala. La mère de ce deux derniers



il y a cinq ans

était même présente à cette conférence de presse. Elle a pris la parole pour expliquer les circonstances dans lesquelles ses deux enfants avaient été enlevés par «les éléments des forces de sécurité. Leurs familles sont non seulement dans l'incertitude mais aussi privées du droit à la vérité et à la justice».

Le C.a.d a effectué une mission de travail, au cours du

mois d'août, qui s'est achevé dans le Département du Pool. Il a recueilli des témoignages sur des disparitions forcées survenues pendant le conflit armé de 2016 à 2017, ayant opposé les forces gouvernementales et la milice du Pasteur Ntumi. «C'est un flou total. On ne sait ni ce qui s'était passé, ni ce qui leur est arrivé ni même pourquoi ils ont été arrêtés», a fait savoir un

notable dans un village du Pool. «Ce que nous voulons, c'est la vérité d'abord. Depuis 5 ans, on attend, mais aucun signe de début d'enquête n'est perceptible. On a l'impression qu'on les a oubliés», témoigne la sœur d'une victime.

Répondant aux journalistes, Trésor Nzila Kendet a déclaré que «depuis six mois, son organisation, avec l'appui de 7 autres, mène un plaidoyer, en vue de la ratification, par l'Etat congolais, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Ce plaidoyer actif s'appuie sur un travail de recherche, de lobbying, de communication et de mobilisation de l'opinion. Malgré cela, le gouvernement persiste dans son refus de mettre sur pied le mécanisme interne pour parachever le processus d'adhésion à la Convention. Pourtant, en 2018. à Genève. à l'occasion de E.p.u (l'Examen périodique universel), le Congo a reconnu l'importance de cette convention et a accepté les recommandations appelant à ratifier ce traité». Pour cela, le C.a.d a lancé une pétition en cours de signature par les citoyens volontaires.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Eliminatoire championnat d'Afrique des Nations de football

Les Diables-Rouges sont-ils capables de remontada à Brazzaville?

Le match aller des Diables-Rouges A' contre les Fauves du Bas-Oubangui de la Centrafrique allait se jouer à Bangui, la capitale centrafricaine. Par manque de stade aux normes exigées, le gouvernement centrafricain a demandé à ce qu'il se joue seulement à Brazzaville. Une chance pour les Congolais, mais qu'ils ont laissé filer. En effet, les Diables-Rouges, qui avaient les faveurs des pronostics, ont été tenus en échec, chez eux, par des Fauves qui ont surpris tout le monde et qui se sont imposés par 2 buts à 1, lors du match aller, dimanche 28 août 2022, au Stade Alphonse Massamba-Débat. Les Diables-Rouges sont-ils capables de remontada, le dimanche 4 septembre, alors qu'ils vont toujours jouer devant leur public, à Brazzaville?

es Congolais ont lamentablement laissé filer la chance d'emporter le match aller des éliminatoires de la septième édition du Chan 2023 (Championnat d'Afrique des Nations de football), qui va se jouer du 8 au 31 janvier 2023 en Algérie. Ils étaient même menés 2 buts à 0. Les buts centrafricains étaient marqués par Trésor Tropide, dès la 11^{ème} minute et par Delphin Moukono, à la 34^{ème}. C'est à la 42ème minute que les Congolais ont réagi. Et l'unique but congolais était l'œuvre de Kader Boudimbou, par penalty.

Les Congolais ont eu l'énorme chance d'abriter les deux rencontres en aller et retour sur place. Mais, comme toujours, les questions d'organisation, de motivation de l'équipe et même de communication n'ont pas eu de bonnes ré-

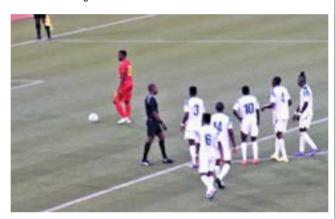
ponses. Le gouvernement et la fédération n'ont pas mobilisé les forces vives du sport autour de cette rencontre. Au point que les Diables-Rouges ont joué sans leur douzième homme. Le stade était quasi vide en supporters congolais. Il n'y avait que le public centrafricain. Pourquoi ce désintérêt et cette démotivation? Le football congolais va-t-il être victime des enjeux du renouvellement des instances dirigeantes de la Fécofoot, prévue ce vendredi 2 septembre?

En tout cas, la préparation de ce match n'était pas à la hauteur de ce que les Congolais savent faire. C'est comme si le Chan ne semble pas intéresser les dirigeants sportifs congolais. C'est très étonnant.

Si les Diables-Rouges visent la remontada pour le match



Les Diables-Rouges

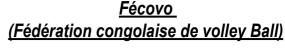


Kader Boudimbou devant la balle du pénalty.

retour, le dimanche 4 septembre, il faudrait que les dirigeants sportifs se mobilisent et mobilisent le public autour de cette rencontre, comme ils le savent le faire. C'est ce qui va donner un moral conquérant à nos Diables-Rouges, pour réussir la remontada à laquelle ils sont condamnés, s'ils veulent aller en Algérie. Il serait même souhaitable

que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui rentrera fraîchement de ses vacances, soit présent au stade, pour motiver la troupe sportive, tout comme les membres de son gouvernement étant dans la capitale. Alors, Diables-Rouges, c'est parti pour la remontada!

Luze Ernest BAKALA



La D.g.s.p a réussi le doublé aux championnats nationaux

Débuté le 17 août 2022, les championnats nationaux de volleyball, qui se sont joués au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, se sont terminés le dimanche 28 août, par une double victoire de la D.g.s.p en seniors dans les deux versions messieurs et dames. Le Centre Jean-Claude Mopita 1 est sorti champion en cadets hommes, tandis que l'Inter-club l'est en juniors hommes.



Dgsp seniors hommes recevant le trophée.



Photo de famille de la Dgsp seniors dans les deux versions.



La Dgsp seniors hommes après son sacre.

Les finales ont opposé, en cadets, le Centre Jean-Claude Mopita 1 à Renaissance: 2 sets à 0; en juniors hommes: Inter-club à la D.g.s.p: 3 sets à 1; en seniors dames: D.g.s.p à Kinda Odzoho: 3 sets à 1; en séniors hommes: D.g.s.p à Kinda Odzoho: 3 sets à 0.

Au terme de ces championnats, les arbitres ont reçu des médailles et des diplômes. Six d'entre eux ont été élevés au grade d'arbitres fédéraux. De même, six majeurs en seniors dames et hommes ainsi que deux meilleurs joueurs en seniors des deux versions ont été primés de trophées. L'équipe de Walco et celle de l'As Gendarmerie de Pointe-Noire ont bénéficié respectivement de la coupe du fairplay et celle d'encouragement.

Quant aux équipes vainqueures, elles ont été gratifiées des médailles et de trophées.

Le sénateur Jean-Marie Opébé, premier vice-président de la Fécovo, s'est indigné du manque d'accompagnement des autorités gouvernementales dans l'organisation de ces championnats. «Nous avons assisté à de très bonnes finales de ces championnats, surtout celles des cadets et juniors. Ce sont des équipes qui ont des atouts et des jeunes qui se sont bien défendus. Ils ont de l'avenir», a-t-il déclaré. Pourvu que les championnats soient régulièrement organisés jusqu'au niveau des ligues.

L. E. B.



Championnats nationaux de boxe 2022

Les boxeurs de Brazzaville se sont largement imposés avec vingt médailles

Les lampions se sont éteints sur les championnats nationaux de boxe organisés du 21 au 25 août 2022, au Gymnase Nicole Oba, à Brazzaville, par la Fécoboxe (Fédération congolaise de boxe), que dirige le député Gaëtan Nkodia. A l'issue de ces championnats, les boxeurs du Département de Brazzaville se sont largement imposés en empochant 20 médailles (dont dix en or, sept en argent et trois en bronze), devant ceux de la Bouenza, qui ont décroché la deuxième place, avec douze médailles (dont deux en or, deux en argent et huit en bronze). Au total, 31 boxeurs sont sortis champions de leurs catégories respectives.

our le président de la Fécoboxe, Gaëtan Nkodia, la satisfaction est immense, au regard de la qualité des combats et la technicité des boxeurs venus de l'intérieur du pays. «Les championnats nationaux, édition 2022, viennent de s'achever. La combativité. la passion, le fair-play et l'amitié étaient au rendez-vous. Soyez tous salués à cette occasion. Nous avons l'ambition, pour les éditions à venir, de mieux faire, tant sur le plan du confort des délégations, de prise en charge et des combats que sur la qualité de toutes nos prestations. Surtout, nous voulons organiser, dorénavant, un ou des championnats d'exception. Cela demande de la patience et un investissement conséquent. Nous travaillons pour cela. Je salue, de surcroît, le travail de tous les membres des commissions, des officiels et de toutes les personnes qui ont contribué à la bonne tenue de cet événement», a-t-il déclaré.



Le président autour des boxeurs.



Photo de famille des délégations.

De son côté, le représentant du directeur des sports a félicité la fédération pour l'organisation et la bonne tenue de ces championnats. «Au moment où s'achève notre championnat national, je ne peux m'empêcher de vous exprimer sincèrement ma profonde satisfaction, pour l'esprit d'amitié et de cohésion qui a prévalu tout au long de cette compétition et pour les résultats auxquels vous avez abouti. Satisfaction enfin, parce que vous avez tenu le pari d'organiser ces championnats nationaux, malgré la conjoncture économique et financière difficile que traverse notre pays. Aussi, c'est l'occasion de féliciter tous les sportifs, parce que six jours durant, vous avez donné le meilleur de vos performances aussi bien dans l'effort que dans le dépassement physique. Encore une fois, félicitations aux vainqueurs. Enfin, je voudrais, si vous me le permettez, rendre un vibrant hommage au président et au bureau exécutif de la Fédération congolaise de boxe, pour ce que vous avez accompli depuis lors», a-t-il indiqué, avant de clore ces championnats nationaux de boxe. Un banquet a été offert à tous les participants.

Luze Ernest BAKALA

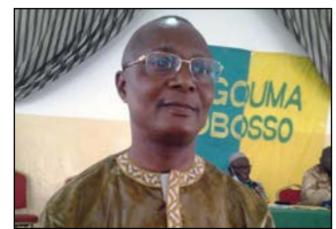
Club sportif multidisciplinaire Etoile du Congo

Franck Bianzembi dit De Gaulle à la tête de la section football

L'équipe la plus titrée du Congo, orpheline depuis la démission de son président, Faustin Elenga, le 2 juin 2022, a, désormais, un nouveau président. Il s'agit de Franck Bianzembi, appelé affectueusement De Gaulle par ses proches. Sa nomination s'est faite au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue le 25 août 2022, à la Mairie de l'arrondissement 5 Ouenzé, à Brazzaville, en présence du premier vice-président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Henri Endzanga, sous l'autorité des sages du club, Kader Diawara et Dominique Dinga.

a salle de mariage de la Mairie de Ouenzé était pleine comme un œuf, à l'occasion de l'assemblée générale d'Etoile du Congo. Supporters et sympathisants, dont certains venus de l'intérieur du pays (Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Djambala, Oyo, Owando, Makoua et Ouesso) avaient pris d'assaut la salle, pour ne pas manquer ce moment historique où, enfin, un nouveau président est choisi pour succéder à Faustin Elenga.

Et c'est un fils d'Étoile du Congo, supporter de Ngouma Obosso depuis son jeune âge, qui a été choisi. Franck Bianzembi, dit De Gaulle, a gravi les échelons des instances de son équipe jusqu'à président des stelliens. Il fut plusieurs fois membre du bureau de la section football, secrétaire général, vice-président



Franck Bianzembi

et le voilà aujourd'hui président. Un parcours de combattant! C'est un cadre maison, qui connaît très bien sa famille sportive d'Etoile du Congo, qui a pris les rênes de la section football.

Après sa nomination, ses pre-

miers mots étaient pour rendre hommage à toutes les personnes qui ont fait que l'équipe puisse continuer à exister et il a lancé un défi pour les échéances à venir. «La tâche que vous venez de me confier, ce jour, est, certes, lourde.

Mais, avec l'apport de chacun et de tous, nous y parviendrons. Comme les cinq doigts de la main, chacun doit jouer sa partition, pour des lendemains meilleurs et des victoires plus plausibles. Chers Stelliens, j'ai deux axes prioritaires de travail. à savoir: le suivi régulier et permanant de notre équipe et des jeunes U17, pour une meilleure relève de demain; faire un bon recrutement, afin de donner à l'Etoile du Congo football, son caractère de l'équipe championne et vainqueure. Enfin, je suis un fils d'Etoile du Congo. Vous connaissez mon parcours. Je remercie toutes les personnes qui ont pensé à ma modeste personne, pour, désormais, présider aux destinées de notre grande famille de l'Etoile du Congo. Dongolo misso! Ngouma moukalou le peuple! Liboké ya bakoko ba bétaka mbata té! Que vive le football et vive Etoile du Congo», a-t-il déclaré. S'en sont suivis les conseils

des sages, Kader Diawara et Dominique Dinga, au nouveau président, le port de l'écharpe

Championnats nationaux de boxe 2022

Les trois premier de chaque catégorie

<u>Catégorie Minimum</u>
- 1^{er}: Rod Inkot (Brazzaville);
- 2^{ème}: Beni Ngaterika (Pointe-Noire);
- 3^{ème}: Sanctifie Madzou (Niari);

3ème: Junior Matoumouna (Bouenza).

Catégorie Minimum (48 Kg)

- 1er: Ruiz Makita Ngono (Bouenza);

- 2ème: Junior Etou Esthony (Brazzaville);

- 3ème: Elvis Ndoumou (Cuvette).

<u>Catégorie mouche</u> - 1^{er}: Terzi Madingou (Pointe-Noire); - 2^{ème}: Valdy Nzonzi (Niari).

<u>Catégorie mouche (51 Kg)</u>
- 1^{er}: Sylvain Ikia (Brazzaville);
- 2^{ème}: Rody Mitingou (Cuvette);
- 3^{ème}: Brech Mokoko (Pointe-Noire);
- 3^{ème} exaequo: Vally Motondo (Bouenza).

Catégorie coq
- 1er: Nguébolo Nguempio (Brazzaville);
- 2ème: Nowa Nziona (Pointe-Noire);
- 3ème: Mianango Ebarra (Brazzaville);
- 3ème exaequo: Junior Massanga (Pointe-Noire).

<u>Catégorie coq (54g)</u> - 1er: Leche Mbella (Brazzaville); - 2ème: Chrilain Koutala (Bouenza).

<u>Catégorie Plume</u> -1^{er}: Desco Nsoumou (Pointe-Noire); - 2^{ème}: Mabiala Mouanda (Pointe-Noire).

<u>Catégorie Plume (57 kg)</u>
- 1^{er}: Nelthy Bilonga Massala (Pointe-Noire);
- 2^{ème}: Grace Ekili (Cuvette);
- 3^{ème}: Ngoma Louzolo (Bouenza).

Catégorie des légers
-1er: Mavy Mouesse;
- 2ème: Itoba Ondoumbo;
- 3ème: Ges Moussita;
- 3ème exaequo: Charly Ouanga (Plateaux).

Catégorie léger (60 kg)

- 1er: Gloire Mouanza Mouanda (Bouenza);

2ème: Guelord Bolle Nkandza (Pointe-Noire);

- 3ème: Ngollo Ngassay (Brazzaville);

- 3ème: Amour Soungama (Niari).

<u>Catégorie moyen (75kg)</u> - 1^{er}: Francis Nkey (Brazzaville); - 2^{ème}: Prince Nkounkou (Brazzaville).

<u>Catégorie mi-wester (63,5kg)</u> - 1er: Vital Ngatsé (Brazzaville); - 2ème: Florich Nguébou (Bouenza).

Mi-Wetter (65.3 kg)
- 1er: Kaleb Kote (Pointe-Noire);
- 2ème: Forele Malonga Zalamou (Brazzaville);
- 3ème: Norcy Dikabana (Niari);
- 3ème exaequo: Bedel Kiba (Cuvette).

Wetter (67 kg)
- 1er: Bejovic Mbéri;
- 2ème: Mouamed Mapaka;
- 3ème: Fradel Bekakadi;
- 3ème exaequo: Stivain Mouandza.

Catégorie Mi-moyen (71 kg)
- 1er: Rech Andzoua (Brazzaville);
- 2ème: Divin Makassaï (Pointe-Noire);
- 3ème: Mîse Mbono (Cuvette).

<u>Catégorie Moyen</u>
- 1er: Brice Ditsa (Brazzaville);
- 2ème: Oyo Ngambou (Brazzaville);
- 3ème: Finel Mbon (Brazzaville);
- 3ème: Prince Mabele (Brazzaville).

- 2^{ème}: Aziz Bayaki (Brazzaville);

<u>Catégorie Cruser (86 kg)</u>
- 1^{er}: Yanick Kitsoukou (Pointe-Noire);

Catégorie Mi-lourd (80 kg)

- 1er: Elenga Akouelé (Brazzaville);

- 2^{ème}: Rino Nganouani` (Brazzaville).

mise des seaux, par le pionnat national

et la remise des seaux, par le bureau de la coordination des supporters qui l'ont installé dans ses fonctions de président de la section football, avant que le vice-président de la Fécofoot, Henri Endzanga, puisse prendre acte de la nomination du nouveau président de la section football d'Etoile du Congo et clôturer les travaux. Sortie septième au cham-

pionnat national 2021-2022 et éliminée au quart de finale de la Coupe du Congo, Etoile du Congo se doit de se remettre résolument au travail, afin de reprendre sa place de leader et redevenir africain. Bon vent au nouveau locataire de la section football d'Etoile du Congo!

Luze Ernest BAKALA